

2018 RAPPORT ANNUEL



**Caisse Desjardins de
Saint-Hubert**

Siège social
2400, boulevard Gaétan-Boucher
Saint-Hubert (Québec) J3Y 5B7
450 443-0047

NOTE AUX LECTEURS

Voici le nouveau format du rapport annuel de la Caisse Desjardins de Saint-Hubert au 31 décembre 2018. Il propose un aperçu synthétisé et simplifié des éléments financiers clés.

Nous certifions que ce rapport annuel répond aux exigences de la Loi sur les coopératives de services financiers et de l'Autorité des marchés financiers en matière de diffusion de l'information. Il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Michel Adam, président
Caroline Fortier, secrétaire

La Caisse Desjardins de Saint-Hubert, c'est :

- 24 550 membres
- 154 562 \$ retournés grâce au Fonds d'aide au développement du milieu
- une direction générale dynamique assumée par Stéphane Boismenu

• des administrateurs engagés

Michel Adam	Président
Alexandre Bouffard	Vice-président
Caroline Fortier	Secrétaire
François Beauchemin	Administrateur
Jeanne Prevost-Turpin	Administratrice
Julie Gosselin	Administratrice
Louisette Trahan	Administratrice
Nicole Breton	Administratrice
Simon Larose	Administrateur

Faits saillants du Mouvement Desjardins

- Hausse des excédents avant ristournes de 175 M\$ par rapport à 2017, pour un total de 2 326 M\$, incluant :
 - 1 272 M\$ du secteur Particuliers et Entreprises
 - 894 M\$ du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes
 - 173 M\$ du secteur Assurance de dommage
- Encours des prêts et acceptations en hausse de 13,1 G\$
- Biens sous gestion de 57,4 G\$
- Ratio de fonds propres de la catégorie 1A de 17,3 %
- Rendement des capitaux propres de 9,3 %, comparativement à 9,1 % pour 2017
- Rendement des capitaux propres ajustés de 8,9 %, comparativement à 8 % pour 2017
- Croissance d'actif total 20,4 G\$
- Revenus d'exploitation de 16 576 M\$
- Retour aux membres et à la collectivité de 389 M\$

ÉLÉMENTS FINANCIERS DE LA CAISSE

- Actif de 719 719 k\$, une hausse de 10,5 %
- Passif de 667 760 k\$, affichant une croissance de 11,0 %
- Avoir passant à 51 959 k\$, soit une croissance de 4,9 %
 - Capital social : 1 939 k\$
 - Excédents à répartir : 7 771 k\$
 - Cumul des autres éléments du résultat global : (72) k\$
 - Réserves : 42 321 k\$
 - Réserve de stabilisation : 1 820 k\$
 - Réserve pour ristournes éventuelles : - k\$
 - Fonds d'aide au développement du milieu : 69 k\$
- Excédents d'exploitation de 4 867 k\$, en hausse de 61,5 %
- Revenu d'intérêts totalisant 18 899 k\$, en augmentation de 20,5 %
- Frais d'intérêts se situant à 7 544 k\$, soit une augmentation 30,4 %
- Autres revenus totalisant 5 200 k\$, en baisse de 0,5 %
- Frais autres que d'intérêts de 11 306 k\$, en baisse de 4,3 %

Les prêts accordés aux personnes intéressées* à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 12 500 \$.

*Personnes intéressées : désigne notamment, à l'égard de la Caisse :
 a) les administrateurs et le directeur général de la Caisse, ainsi que les personnes qui leur sont liées;
 b) les administrateurs de la Fédération ainsi que les personnes qui leur sont liées.

Fonds de participation

Les placements détenus par les caisses dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Valeur des parts détenues au 31/12/2018 (en dollars)	Rendement moyen (pourcentage)
Fonds provinciaux		
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(154)	0,0
Gestion Desjardins Capital (INV)	34 364	8,0
Desjardins Holding financier (FINSA)	13 156 617	11,6

Engagement de la Fédération au bénéfice des détenteurs de parts permanentes

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti, en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS

Au 31 décembre 2018, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 541 483 k\$, en hausse de 34 277 k\$, ou de 6,8 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 87,7 % du total des dépôts au 31 décembre 2018. Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

(en milliers de dollars canadiens)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre 2018	Total au 31 décembre 2017
Particuliers	72 225	43 040	65 894	81 587	212 056	474 802	438 884
Entreprises	29 411	2 463	21 843	8 537	-	62 254	59 386
Secteur public et autres	3 313	-	585	529	-	4 427	8 936
Total	104 949	45 503	88 322	90 653	212 056	541 483	507 206

*Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Les informations présentées dans le tableau suivant ont été établies selon l'IFRS 9 au 31 décembre 2018 et selon l'IAS 39 au 31 décembre 2017. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, disponibles sur le site www.desjardins.com.

Au 31 décembre 2018, la Caisse continue de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts dépréciés bruts représentent seulement 0,3 % du total des prêts bruts. Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des prêts ainsi que le solde de leur provision respective selon l'étape dans laquelle ils sont classés :

Au 31 décembre 2018 (en milliers de dollars canadiens)	Non dépréciés			Dépréciés			Total		
	Étape 1		Étape 2		Étape 3		Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable nette
Particuliers	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable nette						
Habitation							461 293		
Consommation et autres							97 121		
	535 734	125	21 103	139	1 577	109	558 414	373	558 041
Entreprises							82 870		
Commerciales et industrielles							1 081		
Agricoles, forestières et pêcheries									
Administration et institutions publiques							28		
	78 684	37	4 905	22	390	108	83 979	167	83 812
Total	614 418	162	26 008	161	1 967	217	642 393	540	641 853

Le tableau suivant présente la qualité du crédit des prêts :

Au 31 décembre 2017 (en milliers de dollars canadiens)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance, mais non dépréciés	Prêts dépréciés bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets
Particuliers						
Habitation	404 934					
Consommation et autres	90 203					
	495 137	9 986	121	10	202	494 925
Entreprises						
Commerciales et industrielles	71 702					
Agricoles, forestières et pêcheries	1 128					
Administration et institutions publiques	6					
	72 836	1 059	354	183	129	72 524
Total	567 973	11 045	475	193	331	567 449

À la suite de l'adoption de l'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018, tous les prêts inclus dans l'étape 3 du modèle de dépréciation sont considérés comme dépréciés. Selon l'IAS 39, les critères pour considérer un prêt comme déprécié étaient différents.